



Qui sommes-nous ?

L'Association Nationale des Utilisateurs de Micro-Mobilité Électrique est une structure à but non lucratif qui défend les intérêts des utilisateurs d'EDPM (Engin de Déplacement Personnel Motorisé). Notre mission : assurer la communication auprès des médias, des politiques et des vendeurs et aussi lutter contre les incohérences de la réglementation actuelle.

Nos actions :

- Faire évoluer la réglementation des EDPM pour ajuster nos droits sur ceux des vélos, comme autoriser la circulation hors agglomération et bénéficier du droit aux panneaux M12 (cédez-le-passage cycliste au feu).
- Fédérer les actions individuelles afin de porter la voix des utilisateurs d'EDPM auprès des élus et du gouvernement.
- Revaloriser l'image des EDPM auprès du grand public.
- Agir au niveau européen et fédérer les associations européennes de défense et de promotion des EDPM.
- Faire connaître les droits et devoirs relatifs aux EDPM auprès de tous.
- Accompagner les collectivités locales dans les décisions d'aménagement urbain.

Pourquoi adhérer ?

Votre soutien est primordial. En adhérant à l'ANUMME, vous financez les actions d'une structure qui s'engage à promouvoir votre mode de transport et à défendre vos droits auprès de l'ensemble des acteurs décisionnels comme du grand public. Seul on va vite, ensemble on va loin !



La réglementation évolue et nous avons besoin de vous.

anumme.fr